

> EDITO *

Notre véritable mission : vous représenter tous !

Cette Newsletter est notre lien, notre étandard, nous sommes fiers de son existence et conscients du grand intérêt qu'elle suscite. Grâce à elle, vous avez quasiment en direct les dernières étapes de notre association et les dernières avancées de notre profession liées à celles de l'interprofessionalité des paramédicaux.

L'année est presque achevée et j'ai l'impression que nous avons travaillé tous azimuts. Nous avons rencontré de jeunes étudiants d'IUT en province, été interrogés sur certaines particularités de notre profession par la Conseillère Générale de la santé au ministère, rencontré des techniciens de laboratoire Canadiens, travaillé avec l'association FCBM (Formation Continue en Biologie et Médecine) dans le cadre de la formation continue des techniciens de laboratoire (de type e-Learning !). Sans compter sur notre participation active aux JIB (Journées Internationales de Biologie), à toutes les séances du HCPP (Haut Conseil des Professions Paramédicales) et à la relecture de l'Ordonnance législative portant sur l'organisation de la biologie médicale.

Toutes ces activités sont centrées sur la reconnaissance de notre profession et les modifications qui ne vont pas manquer d'intervenir, comme l'accréditation des laboratoires de biologie médicale.

Cette année encore, le moment le plus fort a été le très grand succès de notre 6^e Journée Professionnelle qui nous encourage à renouveler ce temps de formation continue. En conséquence, l'antab réfléchit et monopolise toute son énergie pour vous construire un nouveau temps de formation accessible et vous en serez les premiers avertis ! Si vous voulez aider activement notre profession, transmettez cette Newsletter à vos collègues de travail et n'hésitez pas à adhérer à l'antab en remplissant le bulletin d'inscription ci-joint ; rendez-vous également sur notre site www.antab.com.

Nous vous remercions pour votre soutien croissant et vous souhaitons de très Joyeuses Fêtes de fin d'année. *

Bonne lecture !



> ACTUALITÉS

■ Séminaire de Limoges :

Le 2 Octobre dernier, à l'occasion d'un séminaire organisé en Limousin, la Présidente de l'antab, Evelyne PSALTOPOULOS et la vice-Présidente Sylvie VAN DEN BERGHE ont profité de leur venue pour rencontrer, au lycée R. DAUTRY de Limoges, les étudiants du Brevet de Technicien Supérieur en Analyses de Biologie Médicale.

Plus d'une cinquantaine d'étudiants et leurs professeurs ont pu s'informer sur les perspectives d'avenir et les débouchés dans le secteur privé ou public. Avec l'émergence de nouveaux métiers dans les laboratoires (Assurance Qualité, gestion des risques...), certains étudiants sont intéressés par la poursuite des études vers des licences scientifiques ou professionnelles ou les écoles d'ingénieurs dans les domaines de la santé, de l'industrie agro-alimentaire ou de la protection de l'environnement.

L'après-midi, c'est la faculté de Médecine-Pharmacie qui a accueilli plus de 60 Techniciens de Laboratoire Hospitaliers et leurs cadres. L'intervention de Christophe FEIGUEUX portant sur la place du Technicien de Laboratoire en Europe, avec de nombreuses différences de formation et de salaire d'un pays à l'autre, a particulièrement retenu

l'attention. L'évolution de la reconnaissance de la profession et la représentation par l'antab auprès des différents ministères ont également été évoquées. Les 3 et 4 Octobre, la totalité des membres du BNE (Bureau National Exécutif) de l'antab étaient réunis pour un séminaire de travail afin de préparer la Journée Professionnelle du 23 Octobre à Paris, la rédaction de "Laboscope" de Novembre et la présence de représentants aux Journées Internationales de la Biologie (J.I.B.). ■

■ Rencontre avec le Pr CORBERAND :

Quelle formation continue pour les techniciens de laboratoire ? Pour répondre à cette question, A. PIASER, Maître de conférence à l'Université de Toulouse, a mené une enquête en 2009 auprès de biologistes et de techniciens de 500 laboratoires de biologie médicale des régions Midi-Pyrénées et Nord-Picardie. Cette étude a été financée par la région Midi-Pyrénées, avec le soutien et la collaboration des syndicats de biologistes des deux régions, et l'association FCBM (Formation Continue en Biologie et Médecine). Monsieur le Professeur CORBERAND, Président de FCBM, a associé l'antab à la table ronde du 16 Octobre 2009 à Toulouse. Cette réunion avait pour objectifs, dans un premier temps, de présenter les

(suite en page 2)



Rendez-vous :

➤ Assemblée Générale de l'antab <

29 janvier 2010
Hôpital Necker-Enfants Malades (Paris)

➤ Journée de réflexion de l'UIPARM <

5 février 2010

PROTECTION JURIDIQUE

Nous pouvons vous annoncer officiellement qu'un contrat protection juridique vie professionnelle dans le cadre d'activité salariée, valable pour tous les adhérents résidents en France métropolitaine, collectivité territoriale de Corse, départements, régions et collectivités territoriales d'Outre Mer, sera souscrit dans le même temps que l'adhésion à l'antab fixée à 20 € (même tarif qu'en 2008). Cette protection juridique a un véritable impact sur la vie de nos professionnels. En effet, tous les adhérents peuvent bénéficier de conseils par des juristes spécialisés et en cas de litige, du libre choix de l'avocat et de la prise en charge des frais d'assistance amiable et/ou de procédure (Prud'hommes, Tribunal Grande Instance, Tribunal de Police, frais huissiers....).

adhérez à l'antab

en remplissant et en renvoyant
le bulletin d'adhésion,
accompagné de votre règlement
à l'adresse suivante :
Claire FERLET, Trésorière,
9 Bis rue de Magdebourg, 75116 PARIS

résultats du travail de recherche de A. PIASER, puis dans un second temps, de préparer un livre blanc de la formation continue des techniciens de laboratoire. Alors que notre avenir professionnel s'oriente vers des habilitations individuelles par poste de travail, et une évaluation des pratiques professionnelles, nous ne manquerons pas, dans un prochain numéro consacré à la formation, de rendre compte de cette étude et de ses conclusions.

■ EPBS : L'EPBS (Association Européenne des Techniciens en Analyses Biomédicales) est une association à but non lucratif pour la promotion, la valorisation et le soutien des professionnels des sciences biomédicales au sein de l'Europe géographique. Vingt pays et deux nouveaux membres (Bosnie-Herzégovine et Grèce) étaient présents les 16 et 17 Octobre 2009 à OSLO (Norvège) pour assister à l'assemblée générale annuelle de l'association Européenne. Les travaux menés par les membres de l'EPBS autour de la formation initiale et continue, des pratiques professionnelles, du développement des compétences et de la biologie délocalisée ont permis d'animer conférences, débats et d'élaborer des recommandations et des guides de politique globale. Des débats riches et variés ont servi la qualité des groupes de travail et notamment un questionnement sur le niveau minimum de formation d'un technicien en biologie médicale : une réponse sur presque toutes les lèvres de nos collègues : 4 années de formation post bacca (240 ECTS). La France est encore bien loin du compte même si les réformes en cours devraient confirmer le niveau tant attendu de Licence.

■ 6^e Journée Professionnelle de l'antab : Un véritable succès cette journée ! Des professionnels venus de tout le territoire français assis sur les bancs de l'amphithéâtre 2 de la Faculté de Médecine du CHU BICHAT-Claude BERNARD (Paris), le 23/10/2009. Une journée riche en intervenants d'une très grande qualité, qui nous a permis d'y voir plus clair concernant notre "obligation" d'accréditation. Nous avons pu mesurer l'écart entre "notre" GBEA et la demande exigée en 2011 ; nous avons pu apprécier une démarche de type "privé" et celle engagée de type "public" sur Marseille, complétées par un bilan éloquent des différents intérêts que suscite cette mise en œuvre lors d'une étude faite sur un nombre significatif de laboratoires. Ces sujets ont rempli notre matinée, très bien modérée et coordonnée par le Dr Bernard Gouget, Conseiller Santé Publique FHF et Praticien-Biologiste des hôpitaux, qui a su engager et solliciter le dialogue avec la salle. Comme chaque année, nous avons souhaité que les sujets de l'après-midi nous montrent d'autres aspects de notre profession tels que l'approche analytique de la momie Yakoute, la gendarmerie scientifique ou encore plus concrètement un exemple de regroupement d'activités autour des échantillons biologiques à Lille. Pour conclure, nous avons abordé les différentes avancées de notre profession, avec en particulier l'importance qu'allait prendre dès le tout début 2010 (train législatif oblige) l'Ordonnance législative portant sur l'organisation de la biologie médicale. Cet immense succès nous oblige à nous interroger sur un lieu adéquat pour vous accueillir l'an prochain, sur la

nécessité de mettre en place une seconde session dans l'année, de façon à prendre en compte vos remarques toujours positives qui ont le grand mérite de nous faire progresser ensemble.

■ JIB : Les JIB (Journées Internationales de la Biologie) se sont déroulées les 4, 5 et 6 novembre 2009 au CNIT-La Défense à Paris. Ce rendez-vous est incontournable pour de nombreux technicien(ne)s de laboratoire qui ont à nouveau répondu présents sur le stand de l'**antab**, dont l'espace était partagé avec nos homologues et partenaires Européens, acteurs de la table ronde sur la responsabilité des techniciens en Europe. Et quelle satisfaction d'être invité cette année, par de nombreux adhérents, à présenter l'association et plus généralement l'avenir de notre profession dans leur région ! Merci à tous pour votre soutien et vos encouragements.

> BRÈVES SGH

Un nouveau système de classification et d'étiquetage des produits chimiques, le SGH (Système Général Harmonisé), est entré en vigueur depuis le mois de Janvier. Il établit de nouvelles règles de classification, d'étiquetage et d'emballage des produits chimiques (nouveaux pictogrammes, nouvelles phrases de risque et de sécurité). Depuis le 20 janvier 2009, les industriels qui le souhaitent, peuvent commercialiser leurs produits avec les nouveaux pictogrammes de danger. À partir de 2012-2015, seuls les nouveaux pictogrammes seront utilisés. Pendant cette période de transition, il n'y aura pas de double étiquetage. Les produits chimiques porteront l'ancien ou le nouveau marquage. La fiche de donnée de sécurité reprendra les deux systèmes.



Pourquoi ai-je adhéré à l'antab ?

L'antab a été créée par des techniciens de laboratoire pour des techniciens de laboratoire. Dans un monde de la santé en pleine restructuration, qui mieux que des techniciens peuvent comprendre les problématiques et enjeux de notre métier ?

Adhérer à l'antab, c'est nous donner les moyens d'avancer et de faire reconnaître notre profession au niveau national, européen et auprès des instances ministérielles.

L'évolution de notre métier est inéluctable et nécessaire. Par mon engagement, je fais le choix d'en être actrice.

Et vous ?

BULLETIN D'ADHÉSION À DÉCOUPER

Nom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Grade :

Discipline :

Prénom :

Ville :

Adresse e.mail :

APHP Privé PSPH FPH